



À Mesdames et Messieurs  
Les membres du Conseil général  
2400 Le Locle

Le Locle, le 13 juin 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la première séance du Conseil général de la législature 2024 - 2028 fixée au

**Jeudi 27 juin 2024, à 19h45**  
**à la salle du Conseil général, Hôtel de Ville**

L'ordre du jour de cette séance a été arrêté comme suit :

1. Salutations du Conseil communal
2. RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL  
24-4101 concernant les modifications du Règlement général de la Commune du Locle du 29 septembre 2022.
3. NOMINATIONS
  - a) Bureau du Conseil général
    - Président
    - Premier vice-président
    - Second vice-président
    - Secrétaire
    - Secrétaire-suppléant
    - Deux questeursDiscours du président
  - b) Commission de désignation des rues (5 membres + 3 suppléants, issus du Conseil général)

- c) Conseil de Fondation Bellevue 40 (11 membres)
- d) Commission financière (11 membres + 3 suppléants, issus du Conseil général)
- e) Délégation à la commission intercommunale Le Locle – La Chaux-de-Fonds (6 membres + 3 suppléants, issus du Conseil général)
- f) Délégation du Conseil général au CES (10 membres dont au minimum un membre issu du Conseil général par parti représenté + 3 suppléants)
- g) Commission des naturalisations et des agrégations (5 membres + 3 suppléants)
- h) Commission législative (7 membres + 3 suppléants, issus du Conseil général)
- i) Commission du Tourisme (13 membres + 3 suppléants, issus du Conseil général)

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le président du Conseil général,  
F. Chopard

Annexes :

- Plans de mise en place et déroulement de la séance
- Tableau de répartition des sièges dans les organes communaux



## Conseil général – 27 juin 2024

La séance sera ouverte et présidée par M. Michel Rosselet, doyen d'âge des élus, jusqu'à la désignation du nouveau bureau.

En tant que plus jeunes membres du législatif, MM. Théo Dänzer et Théo de la Reussille fonctionneront en qualité de secrétaires, MM. Valentin von Allmen et Pierre Surdez en qualité de questeurs.

Ces 5 personnes prendront directement place au bureau.

### Bureau provisoire du Conseil général

<b>Président :</b>	Michel Rosselet	15.02.1957
<b>Secrétaires :</b>	Théo Dänzer	04.01.2001
	Théo de la Reussille	02.12.2000
<b>Questeurs :</b>	Valentin von Allmen	04.11.1994
	Pierre Surdez	30.11.1993

### Salle du Conseil général – ouverture de la séance

Bureau provisoire du Conseil général

V. von Allmen 1 <sup>er</sup> questeur	P. Surdez 2 <sup>e</sup> questeur		M. Rosselet Président		T. Dänzer Secrétaire	T. de la Reussille Secrétaire suppléant
---	--------------------------------------	--	--------------------------	--	-------------------------	---

### Conseil communal

Chancelier	Sarah Favre	Michaël Berly	Anthony von Allmen	Philippe Rouault	Catherine Jeanneret
------------	----------------	------------------	-----------------------	---------------------	------------------------

PLR	PLR	PLR	PLR
PLR	PLR	PLR	PLR
PLR	PLR	PLR	PLR
PLR	PLR	PLR	PVL

PS	PS	PS	PS
PS	PS	PS	PS
VERTS	VERTS	VERTS	POP
POP	POP	POP	POP
POP	POP	POP	POP

Public

Journalistes

Public



## Législature 2024-2028

### Répartition dans les organes communaux selon les suffrages obtenus au système proportionnel

<b>Partis</b>	<b>Suffrages</b>
Alliance locloise – PLR.Les Libéraux-Radicaux/Le Centre/Les verts libéraux	42'340
Parti Socialiste des Montagnes neuchâtelaises et Les Vert·e·s	24'855
POP – Parti Ouvrier et Populaire	23'048
<b>Total</b>	<b>90'243</b>

<b>Organes de ... membres</b>	<b>Alliance locloise-PLR.Les Libéraux-Radicaux/Le Centre/Les verts libéraux</b>	<b>Parti Socialiste des Montagnes neuchâtelaises et Les Vert·e·s</b>	<b>POP-Parti Ouvrier et Populaire</b>
3	1	1	1
4	2	1	1
5	3	1	1
6	3	2	1
7	3	2	2
8	4	2	2
9	5	2	2
10	5	3	2
11	5	3	3
12	6	3	3
13	6	4	3
14	7	4	3
15	7	4	4